

8 février 2011

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE
DES
SAINTES MARIES DE LA MER



COMMUNIQUE DE PRESSE

de

[Réf : CAB/LET/mv/2011/018 /CP](#)

**ROLAND CHASSAIN, MAIRE CONSEILLER GENERAL DES SAINTES MARIES DE LA MER
SUR L'INTERCOMMUNALITE DU PAYS D'ARLES**

Réf : CP/ MEL/2011/MV/018

Suite à l'article de la Provence du vendredi 4 février, concernant l'intercommunalité du Pays d'Arles, je tiens à apporter des précisions.

Il est écrit dans cet article : « (...) la communauté du nord des Alpilles, risque de se trouver bien seulette face à une entité qui irait des Saintes Maries de la Mer à Saint Rémy... »

Or cela ne reflète pas la position que j'ai exprimée à cette réunion.

J'ai toujours affirmé être favorable à une intercommunalité du Pays d'Arles en agglomération avec l'ensemble des communes qui le composent.

Je suis opposé à ce que le Pays d'Arles soit scindé en deux ou trois entités communautaires.

Cela serait une régression.

Je rappelle que les Saintes Maries de la Mer, avec près de 37000 hectares, 2500 habitants et près de 40000 en période estivale, sont courtisées par de nombreuses communautés de communes voisines, avec qui elles partagent les mêmes cultures, les mêmes traditions, les mêmes enjeux.

Cette réunion n'était qu'un argument pour le Député, Président de Région et qui n'est pas Maire, d'avoir une tribune médiatique pour faire, comme d'habitude, des menaces avec la suppression du service public, et fustiger le Gouvernement et la réforme des collectivités territoriales qui permettra une gestion transparente de l'argent des contribuables,

Pour répondre à cette propagande PS de campagne électorale, je précise que d'ici 2013, le Préfet de Région recevra les Maires qui pourront s'exprimer sur l'intégration de leur Commune à une entité intercommunale et qu'aux Saintes Maries de la Mer, ce sera le Conseil Municipal qui donnera son avis sur le choix de la future structure intercommunale.

Roland CHASSAIN
Ancien Député